

Les yeux fermés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES YEUX FERMÉS

SONNET

Des yeux fermés douce puissance !
Je clos la paupière et je vois
Les lieux que j'aimais autrefois,
Le beau pays de ma naissance.

Plongé dans l'ombre, je perçois
Les mains qui berçaient mon enfance.
De tout un monde dont l'absence
Me fait rêver, j'entends les voix.

Comme une foule qui se presse,
Les souvenirs de ma jeunesse
Chez moi reviennent tour à tour.

Les yeux fermés, je vois qui j'aime ;
Mon cœur se réchauffe à l'amour.
Les yeux fermés, je vois Dieu même.

A. DUMAS.

ÉCHOS DE LA PRESSE

A propos de l'enseignement pédagogique dans le canton de Neuchâtel, le dernier numéro du *Bulletin mensuel* contient un article, dont plusieurs passages intéressent le canton de Fribourg.

« De quoi s'agit-il ? Les études pédagogiques comprennent dans notre canton 3 années, et encore la 3^{me} année ne date-t-elle que de 1905, alors que dans les autres cantons suisses, les études durent partout 4 ans, le Valais excepté. — Tous les cantons, à l'exception de 4, ont une école normale unique, sauf toutefois le canton de Berne qui en a 3 et certains cantons catholiques qui en ont 2. — Neuchâtel, en vertu de la loi de 1872, peut préparer des instituteurs et institutrices dans toutes ses écoles secondaires, aussi possédait-il, à un moment donné, 9 de ces écoles secondaires qui envoyaient des candidats aux examens du brevet donnant le droit d'enseigner dans toutes les écoles primaires du canton. — Plusieurs écoles secondaires ont renoncé à cette tâche et aujourd'hui les sections pédagogiques, dites écoles normales, sont au nombre de 3 (Fleurier, Le Locle et La Chaux-de-Fonds). Mais en dehors de l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel, dans laquelle l'enseignement pédagogique est régulièrement organisé, toutes les écoles secondaires qui préparent des instituteurs et institutrices ont des programmes communs pour tous les élèves secondaires et pédagogiques à l'exception de quelques leçons spéciales données aux futurs pédagogues. C'est là une organisation défectueuse qui résulte d'ailleurs